

CONTROLE 2012 FAÇONNIER

Madame, Monsieur,

Nous constatons suite au contrôle de votre activité que vous faites appel à un façonnier pour la préparation et/ou la production de vos produits issus de l'Agriculture Biologique. Or, conformément au Titre V du règlement C.E.E N°834/2007 du Conseil du 28 juin 2007 et de l'article 86 du règlement C.E.E N°889/2008 de la Commission du 5 septembre 2008, le contrôle de ce dernier est obligatoire. Nous vous proposons de réaliser celui-ci pour un coût forfaitaire de 325 euros H.T. sur l'année 2012 si vous êtes engagé en tant que transformateur et 135€ H.T si vous êtes producteur (95€ par producteur si vous êtes 2 producteurs pour le même façonnier).

Par la présente, nous vous demandons votre accord pour ce contrôle façonnier. Votre façonnier doit nous retourner le document « **Engagement au respect des règles de production biologique** ». Dès réception de votre accord ci-dessous et de l'engagement de votre façonnier, nous mandaterons un contrôleur qui procédera à ce contrôle supplémentaire afin que nous puissions certifier vos produits 2012.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Le Service Contrôle Evaluation

✂.....
BON POUR ACCORD : CONTROLE FACONNIER A MA CHARGE SELON LES MODALITES DECRITES CI-DESSUS.

ACTIVITE DE FAÇONNAGE/ PROCESS À CONTRÔLER :

DONNEUR D'ORDRE	FACONNIER
<p>Raison Sociale :</p> <p>Responsable /Contact :</p> <p>Adresse :</p> <p>C.P. : Ville :</p> <p>Téléphone :</p> <p>Fax :Mail :</p> <p>.....</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p><u>Cadre réservé à ECOCERT France SAS :</u></p> <p>Code comptable :</p> <p>Numéro d'opérateur :</p> </div>	<p>Raison Sociale :</p> <p>Contact :</p> <p><input type="checkbox"/> Activité agricole (préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> Activité transformation (préciser) :</p> <p>.....</p> <p><input type="checkbox"/> Stockage de produits vrac :</p> <p><input type="checkbox"/> Autres (préciser).....</p> <p>Adresse :</p> <p>C.P. : Ville :</p> <p>Téléphone :</p> <p>Fax :Mail :</p> <p>.....</p> <p>Période du travail à façon :</p>

Je soussigné, donne pouvoir à pour signer en mon nom le rapport de contrôle de l'activité de façonnage. Je m'engage également à mettre en œuvre avec mon façonnier les éventuelles actions correctives relevées chez ce dernier.

Date :

Signature du Donneur d'ordre :

ECOCERT France SAS	Engagement au respect des règles de production biologique
--------------------	--

Engagement au respect des règles de production biologique

Le façonnier : (nom, adresse) :

.....
.....

Activité de façonnage :

(Cocher la catégorie applicable)

Transformateur / Reconditionneur Stockeur de vrac

Agissant pour le compte de l'opérateur engagé :

S'engage à respecter l'intégralité des règles suivantes :

1. Transformer des produits biologiques conformément aux règles de l'agriculture biologique définies par les règlements CE 834/2007 et 889/2008 (ci-dessous nommés « règlements applicables »).
2. Informer ECOCERT France SAS de toute non-conformité et de tout changement dans la production et la préparation et tout recours à un autre façonnier. Informer ECOCERT France SAS de tous les résultats sur les produits biologiques façonnés suite aux actions d'assurance qualité interne incluant les résultats d'analyses des produits.
3. Ne pas utiliser au cours de la fabrication biologique de produits ou de matières premières autres que ceux autorisés par les règlements applicables.
4. Vérifier les références à l'Agriculture Biologique sur les étiquetages et les documents accompagnant les produits bios à la livraison conformément aux règlements applicables. En cas de doute concernant la qualité biologique des produits reçus ne pas les utiliser pour la fabrication de produits biologiques jusqu'à clarification de ces doutes avec ECOCERT France SAS. En cas de transformation de produits biologiques et non biologiques dans une même unité, assurer la séparation à tous les niveaux y compris pour le stockage et lors du transport.
5. Pour le transport des produits biologiques en vrac, utiliser des conteneurs ou des véhicules propres. En cas de réutilisation de boîtes et/ou de sacs, ceux-ci doivent être intégralement nettoyés avant l'emballage ou le transport des produits biologiques de manière à éviter tout risque de contamination par des produits non conformes.
6. Indiquer le nom et l'adresse du destinataire ainsi que la nature biologique du produit (incluant les numéros de lots) sur l'emballage, sur la facture de prestation et le bon de livraison. L'étiquetage doit être conforme aux Règlements applicables, à toutes les étapes du process et du transport.
7. Accepter à tout moment les inspections effectuées par les auditeurs désignés par ECOCERT France SAS conformément aux exigences de contrôle applicables et à NF 45011, incluant les visites inopinées, les prélèvements d'échantillons et les analyses dans les laboratoires sous-traitants. Donner accès aux documents appropriés et aux locaux.
8. Se conformer aux éventuelles demandes d'amélioration définies dans le plan de correction d'ECOCERT France SAS conformément aux articles appropriés des règlements applicables. Autoriser ECOCERT France SAS à transmettre au donneur d'ordre les conclusions et demandes d'amélioration faisant suite aux visites d'Inspection.

A, le :.....
.....

Nom, signature du façonnier